



Résolution 688 (1979)¹

Prochain débat sur la situation au Proche-Orient

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Ayant pris note du rapport de sa commission des questions politiques sur la situation dans la région méditerranéenne ([Doc. 4268](#));
2. Rappelant la contribution très opportune apportée dans le passé à certains de ses débats par plusieurs dirigeants de pays riverains de la Méditerranée,
3. Décide de consacrer un de ses prochains débats de politique générale à l'examen de la situation au Proche-Orient, et d'inviter à cette occasion les ministres des Affaires étrangères de l'Egypte et d'Israël.

1. Discussion par l'Assemblée les 31 janvier et 1er février 1979 (22e et 23e séances) (voir [Doc. 4268](#), rapport de la commission des questions politiques). Texte adopté par l'Assemblée le 1er février 1979 (23e séance).

